

## **« Comité d'échecs des Hauts-de-Seine »**

Association Loi 1901 - organe déconcentré de la Fédération Française des Echecs

Enregistrée à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt sous le n° w923000492

### **PV ASSEMBLEE GENERALE du 13 décembre 2019**

L'assemblée générale se tient à l'Espace Association, 26, rue d'Estienne d'Orves, 92270 Bois-Colombes le vendredi 13 décembre 2019 à 20H15.

3 clubs sur 23 sont représentés pour un total de 11 voix sur 63.

## **Approbation du compte-rendu de l'AG du 11/01/2019**

Le Président, M Stéphane Pinçon, rappelle les votes qui ont eu lieu lors de l'AG du 11/01/2019.

Le compte-rendu est adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## **Rapport moral discussion et vote**

Le Président, M Stéphane Pinçon, énonce les actions menées par le Comité Directeur en 2019. Il souligne notamment le rôle actif du Comité sur le sujet du reversement d'une partie du produit des licences aux comités départementaux. Après deux années sans reversement, ce qui a limité les possibilités d'investissement du Comité, le retour à la normale est prévue pour la saison 2019/2020 suite à la décision prise à l'Assemblée Générale de la Fédération le 29/06/2019.

M Stéphane Pinçon énumère ensuite les compétitions organisées par le Comité et évoque les prêts de pendules du Comité aux clubs pour l'organisation de tournois.

Le rapport moral est adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## **Approbation des comptes 2018-2019**

Le Trésorier du Comité, M Bruno Leduc, explique que le Comité a limité les dépenses, notamment en gelant les investissements en matériel, pour cause d'absence de subvention versée par la Ligue. Le résultat de la saison 2018-2019 est déficitaire pour un montant de 883 euros. Le solde de trésorerie au 31/08/2018 est de 10 235 euros.

Les comptes 2018-2019 sont adoptés par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## **Vote du budget prévisionnel 2019-2020**

M Bruno Leduc explique les choix faits par le Comité pour le budget 2019-2020. La décision de la Fédération d'attribuer automatiquement une part du produit des licences aux comités départementaux permettra au Comité d'investir (achat de nouvelles pendules, lancement de nouvelles compétitions..) et de maintenir des tarifs peu élevés pour les compétitions organisées par le Comité.

Le budget prévisionnel 2019-2020 est adopté par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

## **Divers**

Le Président du Comité, Stéphane Pinçon, reprend la parole pour évoquer plus en détails les actions du Comité menées conjointement avec les clubs :

La création d'un échelon supplémentaire pour les championnats des Hauts-de-Seine scolaires afin d'améliorer le maillage territorial.

L'organisation pour la seconde année du championnat Senior + et Vétérans, qui connaît un succès croissant.

Le Président souligne également l'excellent niveau de participation au championnat des Hauts-Seine -2200.

Rééquilibrage des divisions du challenge Olivier Delpech (Départementale Hauts-de-Seine) pour que chaque équipe joue au moins 5 rondes.

Parmi les compétitions, une déception, une participation en baisse aux qualifications départementales petit-poussins/poussins.

Parmi les axes d'amélioration du Comité, M Stéphane Pinçon souligne que des efforts doivent être faits pour actualiser plus souvent le site internet.

A 21H30 la séance est levée.

Fait à Bois-Colombes le 13/12/2019

Aurélien Ecalle

Secrétaire du Comité des Hauts-de-Seine.